



Formation « SSIAP 1 » :

Devenir Agent de Sécurité Incendie

ANNEXE II à l'arrêté du 2 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur.

I - INFORMATIONS PRATIQUES :

Public visé: 12 stagiaires maximum.

Durée : 75 heures. Soit 11 jours (70 heures de formation + 5 heures examen jury).

Pré requis : Savoir lire et écrire le français, Aptitude médicale, SST de moins de 2 ans et 1 photo d'identité.

II - OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Ce stage apporte les connaissances nécessaires afin de devenir Agent de Sécurité Incendie.

III - CONTENU DE LA FORMATION :

1. LE FEU ET SES CONSEQUENCES 6 heures

- Séquence 1 Le feu
- Séquence 2 Comportement au feu

2. SECURITE INCENDIE 17 heures

- Séquence 1 Principes de classement des établissements
- Séquence 2 Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie
- Séquence 3 Desserte des bâtiments
- Séquence 4 Cloisonnement d'isolation des risques
- Séquence 5 Evacuation du public et des occupants
- Séquence 6 Désenfumage
- Séquence 7 Eclairage de sécurité
- Séquence 8 Présentation des différents moyens de secours

3. INSTALLATIONS TECHNIQUES 9 heures

- Séquence 1 Installations électriques
- Séquence 2 Ascenseurs et nacelles
- Séquence 3 Installations fixes d'extinction automatique
- Séquence 4 Colonnes sèches et humides
- Séquence 5 Système de sécurité incendie

4. ROLE ET MISSIONS DES AGENTS DE SECURITE INCENDIE 18 heures

- Séquence 1 Le service de sécurité
- Séquence 2 Présentation des consignes de sécurité et main courante
- Séquence 3 Poste de sécurité
- Séquence 4 Rondes de sécurité et surveillance des travaux
- Séquence 5 Mise en œuvre des moyens d'extinction
- Séquence 6 Appel et réception des services publics des secours
- Séquence 7 Sensibilisation des occupants

5. CONCRETISATION DES ACQUIS 20 heures

- Séquence 1 Visites applicatives.
- Séquence 2 Mises en situation d'intervention.

Suivi et évaluation :

L'examen est composé de deux épreuves (sauf dérogation):

- Epreuve théorique (QCM de 30 questions)
- Epreuve pratique individuelle (ronde avec anomalies et sinistre)

Méthodes, moyens pédagogiques et encadrement :

Powerpoint, Quizzbox , PC de sécurité incendie, Rondes, Cours théorique , Mise en situation , Support Légifrance, un formateur SSIAP 1